



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LI120000751

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Activités physiques adaptées et santé

Présentation de la mention

Le domaine des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de Rennes 2 propose cinq mentions dont Activités physiques adaptées et santé (APAS), spécialité Handicap mental, handicap moteur, sensoriel et vieillissement. Il s'agit d'une formation créée en 2001 en délocalisation sur le site de Rennes 2 - Saint-Brieuc. Cette mention accueille des étudiants de L1, L2, L3. En L3, la spécialité propose trois parcours :

- Handicap mental, éducation à la santé et intégration sociale,
- Sport, santé, vieillissement et identité,
- Handicap moteur, handicap sensoriel, identité, gestion des singularités par le sport.

D'un point de vue local, la mention APAS de Rennes 2-Saint-Brieuc s'intègre dans un pôle « Handicap » associant plusieurs disciplines sur la thématique : administration économique et sociale (AES), histoire. Elle s'inscrit ainsi dans un partenariat local fort.

Le dossier de renouvellement est accompagné d'une proposition de création d'une seconde spécialité APAS sur le site de Rennes 2, intitulée Sport, nutrition, santé.

Indicateurs

Pour l'ensemble des mentions STAPS :

Nombre d'inscrits en L1	337
Nombre d'inscrits en L2	133
Nombre d'inscrits en L3	208
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0 %
% d'abandon en L1	10,4
% de réussite en 3 ans	32 %
% de réussite en 5 ans	46,3 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les informations fournies concernent à la fois le renouvellement d'une spécialité de mention APAS (Saint-Brieuc) et la création d'une seconde spécialité (Rennes 2). Les contenus sont assez bien décrits (même si les maquettes sont difficilement déchiffrables et que les UE d'enseignement préprofessionnel ne sont pas décrites) et sont en accord avec les objectifs poursuivis et indiqués dans la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Cependant, la cohérence entre les trois parcours de la spécialité Handicap mental, handicap moteur, sensoriel et vieillissement manque de visibilité et cette pluralité des formations, qui va s'amplifier avec la création de la spécialité Sport, nutrition, santé, n'est pas en cohérence avec les faibles effectifs de la mention APAS (2009-2010, 18 étudiants).

L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre universitaires, intervenants du second degré et professionnels. Le suivi des étudiants et le dispositif d'aide à la réussite existent, des enquêtes sont réalisées sur l'évaluation des enseignements. Cependant, aucune analyse chiffrée concernant l'impact de ces évaluations ne figure dans le dossier.

L'organisation pratique de la mutualisation des enseignements entre les sites, entre les participants au Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique (RUOA) n'est pas clairement exposée.

- Points forts :

- La mention APAS s'intègre dans un pôle pluridisciplinaire concernant le handicap à Saint-Brieuc.
- Un centre « Ressources Sport Santé » est mis en place entre les universités et le CHU de Rennes.
- Le contenu des enseignements est en relation avec les métiers visés.
- L'équipe pédagogique est équilibrée.

- Points faibles :

- Le dossier manque de clarté d'un point de vue général ; on note des imprécisions, des contradictions, des incohérences concernant notamment les effectifs (L2 : 133, L3 : 208 étudiants).
- Des UE de préparation aux licences professionnelles ne sont pas proposées en S4.
- Les évaluations des enseignements ne semblent pas exploitées.
- Il existe une multiplicité des formations.
- Aucune indication n'est fournie sur l'organisation de la mutualisation des enseignements entre sites ou entre membres du RUOA.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

- Les données chiffrées concernant les effectifs mériteraient d'être clarifiées.

- Dans la mesure où le dossier n'indique pas clairement les domaines d'insertion professionnelle ni le devenir des étudiants, il conviendrait d'analyser les besoins locaux réels en diplômés APAS, en relation avec la proposition de création de la spécialité supplémentaire Sport, nutrition, santé.

- La réalisation d'une autoévaluation critique sur la mention APAS, ses spécialités et parcours multiples, permettrait de mieux construire l'offre de formation.